Plan de gestion

Marais du Verdier

des

2006-2008





Association les Marais du Verdier Salle polyvalente - Le Sambuc 13 200 Arles



Sommaire

Préambule	3
Les acteurs en présence	3
L'association « Les Marais du Verdier »	
Les Marais du Verdier	5
Localisation et limites	
Infrastructures	6
Pompes et alimentation en eau	7
Historique	
Avant la période piscicole	7
Pendant l'exploitation piscicole	8
La pisciculture	8
La chasse	
Entretien du site	
Accès au site	
Juin 2003 - acquisition du site	
Inventaire et importance du patrimoine biologique	. 11
Les milieux naturels	. 11
Les typhaies	
Les roselières	
Les tamariçaies	
Les formations halophiles	
La flore	
La faune	
Les oiseaux	
Le reste de la faune	
Contexte socioéconomique du site	
Le Sambuc	
La gestion de l'eau	
La chasse	
La décharge	
Autres éléments à prendre en compte dans l'aménage-	
ment et la gestion du site	. 18
Statut du site	
Statut juridique des eaux	
Politique cynégétique	
Fréquentation du site	. 19
La démarche participative	
La Station biologique de la Tour du Valat	



Recherche de fonds	20
Rémunération des activités	20
Frais de gestion et loyer	20
Les partenaires	20
Rôle de démonstration	21
Les grandes orientations du plan	21
Les objectifs du plan	
Activités récréatives	
Activités pédagogiques	23
Activités liées à l'exploitation des ressources naturelles	23
Le pâturage	23
La chasse	
La pêche	24
La conservation et protection de la nature	24
Les objectifs opérationnels définis et validés au court du	
processus de participation	25
Fiches synthétiques des opérations à développer pour	
atteindre les objectifs	26



Préambule

Avec l'accord de la population locale (villageois du Sambuc, partenaires institutionnels, association des chasseurs) les anciennes piscicultures du Verdier ont été acquises par la Station biologique de la Tour du Valat en avril 2003. Dès lors, il a été proposé aux habitants du Sambuc d'y développer un projet local basé sur la concertation. Ce projet vise à mettre en place des activités multiples sur le site tout en conservant sa valeur écologique. Ainsi le présent plan de gestion est le fruit des réflexions menées depuis mai 2003 avec comme lignes directrices le cahier des charges souhaité par le propriétaire, à savoir :

- conserver la forte valeur écologique du site ;
- mettre le site au service des habitants du Sambuc ;
- concilier différents usages au sein du site ;
- donner la priorité aux projets collectifs plutôt qu'aux projets individuels.

Le présent document fait le point sur :

- l'historique du site
- l'environnement naturel
- le contexte socio-économique
- les contraintes et les atouts inhérents à la gestion du site
- les objectifs de gestion et les actions sous forme de fiches techniques.

Les acteurs en présence

Les acteurs impliqués dans la démarche regroupent toutes les personnes volontaires et en particulier :

- les habitants du Sambuc,
- le Groupe Cynégétique Arlésien,
- le personnel de la Station biologique de la Tour du Valat .



L'association "Les Marais du Verdier"

En août 2004, l'association "Les Marais du Verdier" a été créée. Cette association a pour buts :

- de regrouper les usagers et le propriétaire du site des Marais du Verdier constitué par l'ancienne pisciculture du Verdier
- de contribuer activement à la gestion du site pour (1) conserver sa forte valeur écologique, (2) permettre un multi-usage et (3) favoriser le développement de projets collectifs;
- de participer de manière active et de tenir les membres de l'association informés de la vie du site ;
- de permettre à toute personne intéressée par le site de trouver un lieu d'échange et d'information ;

A cette fin le propriétaire du site, la Fondation Sansouire et l'association gestionnaire Les Marais du Verdier ont conclu une convention-cadre qui régit les rapports entre les deux parties. Il s'agit notamment des points suivants :

- la Fondation Sansouire, loue le site à l'association « Les Marais du Verdier » afin de permettre à celle-ci de poursuivre son but (précisé dans ses statuts) et en particulier à contribuer de manière active à la gestion du site;
- la présente location est conclue pour une durée initiale de trois ans. A l'issue de ce délai les parties se réuniront afin d'élaborer une nouvelle convention;
- le propriétaire s'oblige en outre au paiement des charges fiscales et des droits d'eau afférents au bien loué;
- l'association s'oblige au versement d'un loyer annuel égal au montant des charges fiscales additionné des droits d'eau payés par le propriétaire;
- le preneur s'oblige à souscrire une police d'assurance couvrant tous dommages liés à son activité pour ses membres et toute personne invitée par lui sur le site;
- le preneur s'oblige à rendre compte au bailleur des développements que connaîtra le site, tant matériellement qu'au titre des ac-



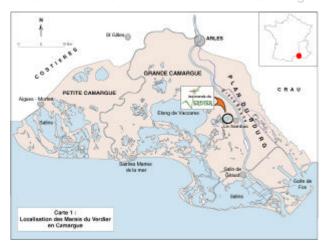
tivités associatives exercées sur celui-ci.

Les Marais du Verdier

Localisation et limites

Les Marais du Verdier sont situés sur la commune d'Arles (Bouches du Rhône), à 25 km du centre-ville et à proximité directe du village du Sambuc.

Figure 1 : Localisation des Marais du Verdier en Camargue



Les limites du site sont :

- la D36 et le canal d'irrigation du Sambuc à l'est
- le canal de drainage dit " Egout du Cazeau" au nord et à l'ouest
- la draille du Sambuc et son canal au sud.

Le site est constitué de quatre bassins hydauliquement distincts et d'une pelouse à Saladelles située à proximité du terrain de football du village. L'ensemble totalise 120 ha. Les bassins sont séparés par d'importantes digues qui sont carrossables sauf après de fortes pluies.



L'accès au site à pied se fait par le terrain de football en empruntant une passerelle qui traverse le canal du Sambuc. L'accès en véhicule se fait par le portail nord le long de la D36.

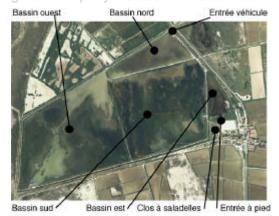


Figure 2: Toponymie des Marais du Verdier

Infrastructures

Les seuls bâtiments présents sur le site sont le Cabanon (32 m²), une terrasse couverte (28 m²) et le local de la pompe attenant (18 m²). L'ensemble est situé au niveau du portail nord-est à coté de la D36. En 2004, une passerelle en bois traité a été installée pour permettre l'accès des visiteurs venant par le village (en longeant le stade). Depuis mars 2005, un observatoire de la faune a été installé sur la digue Sud du bassin Ouest. Cet ouvrage permet d'accueillir une classe entière et des personnes à mobilité réduite.

Pompes et alimentation en eau

Le site est équipé d'une pompe électrique installée dans le cabanon d'un débit de 100l/s. Les prises d'eau possibles sont soit sur le canal d'irrigation du Sambuc (le droit d'eau étant de 30 l/s mais la roubine n'est plus opérationnelle) soit sur le canal de drainage dit "l'égout du Cazeau".



Historique

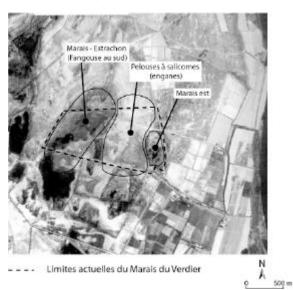
Avant la période piscicole

La dénomination du Verdier vient du canal apportant l'eau du Rhône appelé "la Verdière". Le site faisait à l'époque partie d'une grande propriété agricole établie autour du mas du Verdier.

Avant sa transformation pour la pisciculture, le site était constitué de trois principales unités écologiques :

- au centre une zone à enganes dominée par la salicorne *Salicornia* fruticosa et ponctuée d'associations à *Arthrocnemum glaucum*.
- à l'ouest une zone plus basse dénommée "l'Estrachon" jadis composée de marais temporaires dominés par des scirpes et des poseaux.
- enfin à l'est un petit marais à l'emplacement de l'actuel étang Est.

Figure 3 : Les marais du Verdier et ses alentours en 1944



Les enganes installées sur des terrains plus élevés marqués par le sel et leur assèchement rapide dès la fin de l'hiver étaient essentiellement utilisées comme terres de parcours pour les brebis. Les la-



pins y étaient abondants et leur chasse était tolérée par le propriétaire de l'époque.

La zone de marais, située dans le prolongement au nord de la Fangouse actuelle, était elle aussi pâturée et exploitée par une coupe régulière des graminées pour le fourrage et le paillage des bêtes. La collecte des sangsues par les villageois y était pratiquée tout comme celle de la Guimauve officinale.

Plus tard, vers 1940, une petite partie de l'actuel Etang Sud a été transformée en rizières qui ont été abandonnées peu de temps après.

Pendant l'exploitation piscicole

La pisciculture

La propriété a été rachetée dans les années 1950 par M. Hubert Liatou, pisciculteur résidant à Lyon et travaillant principalement dans la Dombes. L'essentiel des aménagements pour l'exploitation piscicole a été réalisé peu de temps après l'acquisition du site, à l'exception de la digue entre l'étang Nord et l'étang Sud.

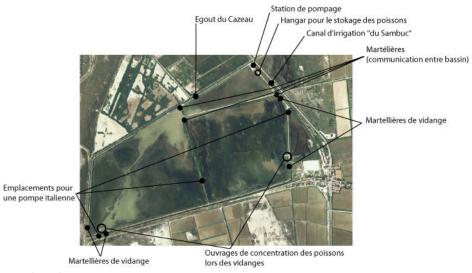
Jusqu'au début de 2003 l'ensemble des quatre bassins était maintenu en eau. La lame d'eau pouvait atteindre 1 m selon les bassins. La végétation aquatique émergente était limitée par des faucardages répétés. Seul un petit massif de roseau était présent le long de la digue entre les étangs Nord et Sud.

L'exploitation piscicole résidait essentiellement dans le grossissement, pendant 2 à 3 années, d'alevins introduits dans les différents bassins. La pêche avait lieu une fois par an en hiver (février-mars) par la mise en vidange des bassins. Les espèces ciblées étaient la carpe-cuir, le brochet, le sandre essentiellement. Des tentatives d'élevage auraient été menées avec la carpe-amour et l'esturgeon. Les poissons étaient nourris par des aliments composés distribués à l'aide d'un semoir fixé sur un tracteur. La pêche était réalisée à l'aide d'un filet tiré par un ou deux tracteurs à roues métalliques. A cette occasion certains villageois étaient employés.



Les carpes de taille supérieure à 2,5 kg étaient transportées vers Lyon et la Dombes. Le reste du poisson était vendu directement après la pêche.

Figure 4 : Equipements piscicoles présents sur le site durant la période d'exploitation.



La chasse

Le site fut chassé durant toute la période d'exploitation piscicole. Une dizaine d'actionnaires (10 fusils) se partageaient le droit de chasse d'un montant proche de 15 000 € pour la saison.

La chasse était exercée 3 jours par semaine : le jeudi après-midi, le samedi toute la journée et le dimanche jusqu'à midi. Cependant, lors d'épisodes météorologiques extrêmes (vents violents et températures basses), la chasse pouvait être étendue à tous les jours de la semaine.

Plusieurs fois par an, les actionnaires organisaient une battue aux foulques qui pouvait réunir jusqu'à 70 personnes. Plusieurs centaines de foulques pouvaient être tuées ce jour là.



Entretien du site

Le fond des bassins était régulièrement passé aux disques ou à la herse rotative pour améliorer l'aération du substrat. Les traces de ces passages sont encore visibles. Des enrochements étaient réalisés surtout le long de la digue sud face au mistral. L'entretien de la végétation des digues se limitait à des gyrobroyages pour permettre le passage des véhicules. Dans les années 1980, jusqu'à 6 chevaux étaient mis à pâturer sur les digues en compagnie de quelques vaches Corses appartenant au garde. Les dernières années un petit troupeau d'ovins et de caprins (10 à 12 moutons de race "lle de France", 5 chèvres et 1 bouc) paissait librement sur les dques (excepté durant la saison de chasse).

Accès au site

Durant toute la période piscicole le site était fermé au public. Seules quelques personnes en contact avec les anciens gardes pouvaient temporairement pénétrer sur le site. Quelques autres villageois accédaient au site lors des pêches et à l'occasion des travaux d'entretien qu'ils étaient en charge de réaliser.

Juin 2003 - Acquisition du site

La mise à sec des bassins, qui a précédé l'acquisition en mai 2003, a favorisé une germination massive de la banque de graines stockées dans les sédiments. Dès lors différents groupements de végétaux se sont rapidement développés, en particulier les typhaies, les tamarisaies, les roselières, et des formations transitoires caractérisées par une végétation pionnière plutôt "halophile". Le contrôle et la gestion de l'eau dans l'étang nord ont par ailleurs permis le développement d'importants herbiers de potamots et de myriophylle. Si quelques formations végétales semblent aujourd'hui être en situation d'équilibre, la majorité d'entre elles connaît encore actuellement une dynamique rapide.



Inventaire et importance du patrimoine biologique

Les milieux naturels

Les Typhaies

Le typha, massette ou "boutard" est une plante pionnière typique des zones humides perturbées ou soumises à de fortes variations interannuelles. Très peu brouté par les herbivores domestiques, le typha peut être consommé par les ragondins jusqu'à en limiter son développement. Cet habitat peut être recherché par certaines espèces d'oiseaux sans néanmoins avoir de réel enjeu patrimonial. Sur le site les typhaies sont bien représentées à l'ouest du bassin nord ainsi que dans le bassin ouest, mais leur régression au profit des roseaux est probable à l'avenir dans les zones non pâturées.

Les roselières

Formation homogène de roseaux, les roselières peuvent accueillir une faune diversifiée d'oiseaux ou d'invertébrés dont certaines peuvent avoir une forte valeur patrimoniale (ex. Butor étoilé, Lusciniole à moustaches). Son développement est essentiellement conditionné par la gestion de l'eau (un assèchement durant quelques mois lui est favorable) et du pâturage (le roseau est une espèce très appréciée par les chevaux et les taureaux). Elles sont bien représentées dans les bassins nord et ouest.

Les tamaricaies

Les germinations massives de graines de Tamaris notées en 2003 ont conduit à la formation de bosquets purs de tamaris. De telles unités peuvent évoluer au cours du temps (compétition) et s'éclaircir. Seule essence résistant au sel, le tamaris est l'arbre emblématique de la Camargue. Les bois de Tamaris peuvent éventuellement accueillir de nombreux passereaux et servir de site de reproduction notamment pour les hérons.



Figure 5 : Recouvrement des trois principales formations végétales émergentes en 2004



Les formations halophiles

Elles sont composées d'espèces qui tolèrent de fortes concentrations en sel et une inondation prolongée. Elles constituent les sansouires (enganes) et les prés salés qui sont traditionnellement des terres de parcours. Elles sont considérées d'intérêt communautaire par la Directive Habitats (directive européenne pour la conservation des habitats naturels). L'assec estival a favorisé la réapparition d'un habitat devenu rare en Camargue en raison de la gestion hydrologique des marais : les gazons estivaux à *Crypsis aculeata* (gazons méditerranéens amphibies halonitrophiles).

Figure 6 : Les trois grands types d'habitats présents sur le site



La flore

Les quelques prospections botaniques réalisées à ce jour ont permis de signaler 108 espèces. Parmi celles-ci, deux ont un statut de protection régionale. Il s'agit de *Crypsis aculeata* et *Crypsis schoe*-



noides localisées dans les bassins Est et Sud. Elles se développent sur des terrains qui connaissent un assec printanier. *C. schoenoides*, dont un unique pied a été trouvé en 2003 dans l'étang sud, n'avait pas été revu en grande Camargue depuis les années 40.

Figure 7 : Crypsis en aiguillon *Crypsis aculeata* en fleur et son recouvrement en bordure de baisse.





Les espèces envahissantes comme le Séneçon en arbre *Baccharis hamilifolia*, l'Herbe de la pampa *Cortaderia solloana* et la Jussie *Ludwigia peploïdes* ont été trouvées ponctuellement sur le site. Ces espèces peuvent présenter une réelle menace en terme d'envahissement. Encore peu présentes, elles doivent faire l'objet de prospections et d'un arrachage systématique. Leur cartographie, l'arrachage pour la jussie et le baccharis ainsi que la coupe des inflorescences, complétées par un traitement chimique des souches des herbes de la pampa ont déjà été réalisés.

Figure 8 : Principales espèces végétales exotiques envahissantes trouvées sur le site.





La faune

Les oiseaux

A ce jour, plus de 164 espèces ont été observées sur le site. Parmi les 25 espèces nicheuses on peut constituer quatre catégories :

- les espèces inféodées aux milieux aquatiques (les plans d'eau libre ou les roselières) Grèbe huppé, Grèbe castagneux, Foulque macroule, Canard colvert, Rousserole effarvate et Rousserole turdoïde, Lusciniole à moustaches et Butor étoilé.
- les espèces caractéristiques des milieux ouverts et steppiques comme le Gravelot à collier interrompu, les Alouettes des champs, le Cochevis huppé et le Pipit rousseline.
- les espèces liées aux formations arbustives le long des canaux et pistes : la Bouscarle de Cetti, le Rossignol philomèle, la Pie bavarde et le Coucou geai.
- les espèces qui fréquentent les milieux rudéraux ou la proximité du village comme le Chardonneret, l'Hirondelle de cheminée et le Faucon crécerelle.

Figure 9: Espèces d'oiseaux présents sur le site



Parmi ces espèces, celles liées aux roselières sont les plus vulnérables et constituent un enjeu patrimonial pour le site.

Par ailleurs, une diversité importante d'espèces migratrices a été relevée dont quelques espèces peu communes en France : Spatule blanche, Cigognes blanche et noire, Aigle de Bonelli, Balbuzard pêcheur, Pluvier guignard, Guifette leucoptère. Néanmoins, si le site peut être fréquenté par une grande diversité d'espèces au cours des cycles migratoires, leurs effectifs restent néanmoins faibles ex-



cepté pour la Barge à queue noire. Effectivement, par le passé et selon la gestion des niveaux d'eau, les effectifs de Barge à queue noire ont pu dépasser les 2 000 individus. De fait, le site peut être considéré comme site d'importance internationale pour la Barge à queue noire.

Temporairement le site apparaît également attractif pour l'alimentation du Flamant rose, certains hérons (jusqu'à 150 Grandes Aigrettes) et les limicoles. En hivernage, l'intérêt pour les anatidés en remise diurne reste très faible compte tenu de la pression de chasse exercée sur le site et ses alentours. Les seuls oiseaux présentant des effectifs significatifs étaient par le passé la Foulque (1 200 ciseaux en 2002). Toutefois les plans d'eau sont activement utilisés en tant que zone d'alimentation nocturne (gagnage).

Le reste de la faune

Le reste de la faune n'a fait l'objet d'aucun inventaire exhaustif même si des prospections spécifiques ont été réalisées.

Mammifères : présence du Renard, du Sanglier, du Lapin de garenne et du Ragondin.

Reptiles: présence de la Couleuvre de Montpellier, de la Couleuvre à échelons, du Lézard vert et du Lézard des murailles. Ces espèces localement répandues sont néanmoins toutes protégées au niveau national. La Cistude d'Europe, tortue aquatique, abondante sur certains espaces voisins n'a à ce jour pas encore été trouvée sur le site.

Amphibiens: La Grenouille de Perez et la Rainette méridionale sont abondantes sur le site. Elles sont également répandues en Camargue. Des chanteurs isolés de Pelodyte ponctué ont été entendus dans les bassins Sud et Nord. Cette espèce est inscrite sur la liste rouge nationale et son statut reste à surveiller. L'ensemble des amphibiens est protégé au niveau national.

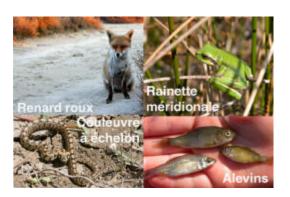
Poissons: Les poissons observés entrant dans le système par pompage (12 espèces) sont en majorité des Carpes, des Roten-



gles, des Pseudorasboras, des Athérines et des Muges. Ces deux dernières espèces proviennent de l'étang du Vaccarès en transitant par le canal de drainage – elles ne peuvent survivent dans l'étang nord (température trop élevée, salinité trop faible). Ont aussi été notées des espèces comme le Poisson-chat, le Silure, la Perche-soleil et l'Anguille. Des effectifs importants d'Ecrevisses américaines transitent également par la pompe. Des carpes récupérées en 2004 dans des marais avoisinants (Grenouillet) en cours d'assèchement ont été relâchées dans le bassin Nord en vue de son repeuplement progressif. Enfin des pêches réalisées dans l'étang nord en été 2005 ont permis de confirmer la présence dans ce bassin de l'Epinoche et du Sandre.

Invertébrés : l'inventaire des libellules a débuté. A ce jour onze espèces communes ont été observées sur le site.







Contexte socioéconomique du site

Le Sambuc

Au dernier recensement de 1999, le hameau du Sambuc compte 551 habitants. Les caractéristiques de la population du hameau du Sambuc sont proches de celles de la commune d'Arles, avec œpendant une proportion plus importante de personnes de moins de 40 ans (55.4% contre 48.9%) et relativement moins de personnes de 60 ans et plus (17.2% contre 25.4%). Comme beaucoup de zones en bordure de centres d'activités, le Sambuc a tendance à se transformer en "cité dortoir".

Comme pour l'ensemble de la commune, les actifs sont en grande majorité salariés. Cette proportion est néanmoins plus faible pour le hameau du Sambuc qui est un territoire rural où l'agriculture est proportionnellement plus représentée que sur l'ensemble de la commune.

La gestion de l'eau

Les marais du Verdier se trouvent à l'intérieur du périmètre desservi par l'ASA du Sambuc. Cette association réunit les propriétaires de la zone pour l'alimentation et la gestion de l'eau provenant du Rhône. Le droit d'eau rétrocédé lors de l'acquisition du site est de 30 litres par seconde.

La riziculture représente la première culture dans le bassin d'irrigation du Fumemorte. Cette exploitation génère des eaux de collatures enrichies en matières organiques chimiques et en produits phytosanitaires plus ou moins dégradés. Ces eaux sont collectées et drainées notamment par l'égout du Cazeau qui longe le site sur l'ensemble de ses limites Nord et Ouest pour rejoindre l'égout du Sambuc à sa pointe Sud-Ouest. Une partie de cette eau de qualité médiocre est susceptible de rentrer sur le site lors des pompages printaniers (mois de mai). Cependant, et contrairement à l'eau d'irrigation, cette ressource est accessible gratuitement, et de fait permet de réduire les coûts d'alimentation en eau du site.



La chasse

L'ensemble des secteurs mitoyens du site, exceptés les terrains de Giraud à l'ouest (qui sont néanmoins longés par une draille chassée), sont chassés de manière plus ou moins intensive (de tous les jours à quelques jours par mois). Ce dérangement chronique limite fortement et dans tous les cas la capacité d'accueil des oiseaux d'eaux sur le site en période de chasse.

La décharge

La décharge située juste au-delà de l'égout sud constitue une contrainte visuelle certaine : elle est très visible à partir de la digue sud qui constitue l'un des secteurs les plus fréquentés du site, menant à l'observatoire. Le réaménagement de la décharge en site de tri sélectif devrait permettre de réduire son impact paysager. Un chantier de plantation d'arbustes a été réalisé en décembre 2003 avec les enfants de l'école du Sambuc pour limiter à terme l'impact paysager de la décharge.

Autres éléments à prendre en compte dans l'aménagement et la gestion du site

Statut du site

Les anciennes piscicultures ne sont actuellement concernées par aucun statut réglementaire fort de protection. Elles sont cependant situées à l'intérieur du Parc Naturel Régional de Camargue et du site Ramsar Camargue (n°346). Elles sont d'autre part situées à l'intérieur du périmètre d'une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

Statut juridique des eaux

En ce qui concerne l'alimentation en eau des bassins celle-ci n'est possible que par pompage. Aucune alimentation par gravité n'est



possible ni à l'amont ni à l'aval, le site peut être considéré comme "eaux closes". Cette notion est déterminante pour le développement libre d'une activité de pêche.

Politique cynégétique

La chasse pratiquée en Camargue est essentiellement une chasse "à la passée" intervenant lorsque les anatidés regagnent les remises diurnes au petit matin et leurs sites d'alimentations à la tombée de la nuit. Si certains points restent très polémiques (dates, utilisation des cartouches sans plomb), le site est néanmoins situé à l'intérieur du Parc Naturel Régional de Camargue et d'une zone d'importance internationale pour les oiseaux d'eau ce qui justifie le développement d'une chasse plus respectueuse en terme de conservation sans pour autant interdire cette activité traditionnelle.

Fréquentation du site

Actuellement le site est libre d'accès pour les visiteurs. Afin de respecter au mieux les autres activités ainsi qu'une certaine tranquillité du site pour la faune, les visiteurs sont tenus de rester sur les d-gues. En cas de forte fréquentation ou de dérangement chronique, l'accueil des visiteurs sur certains secteurs du site devra être éadapté (aménagement, communication).

La démarche participative

Le développement durable est une notion d'actualité. Celui ci n'est applicable que si un maximum de personnes la partage. La mise en œuvre d'un projet de gestion et de conservation basée sur la participation de la population est un sujet "porteur" pour lequel des aides financières existent.

La Station biologique de la Tour du Valat

Près de 60 personnes travaillent à la Station biologique de la Tour



du Valat et sont spécialisées dans la recherche sur les organismes, le fonctionnement des zones humides, et la gestion de ces milieux sensibles. Les compétences des différentes équipes peuvent être sollicitées dans la mise en œuvre du projet.

Recherche de fonds

Depuis août 2004, l'association "Les marais du Verdier" est gestionnaire du site. En tant qu'association Loi 1901, elle peut solliciter certaines subventions publiques (Commune, Conseil Régional, Agence de l'Eau, ...) ou privées (Fondations). Ces aides pourront contribuer à financer la gestion et l'aménagement du site.

Rémunération des activités

La mise à disposition d'une partie du terrain ou d'une ressource peut potentiellement faire l'objet d'une rémunération. Ces recettes permettraient de financer le fonctionnement et certains investissements du site.

Frais de gestion et loyer

Une convention cadre entre l'association gestionnaire et le propriétaire précise les dépenses liées à la gestion (frais d'électricité) et le loyer (taxe foncière et droits d'eau) qui doivent être pris en charge par l'association.

Les partenaires

La mise en place d'activités avec des partenaires locaux sera l'occasion de partager des expériences et de profiter de leurs compétences. Ainsi il est proposé de se rapprocher du PNRC et de différentes structures de protection, de gestion et d'animation (Société de chasse, Associations de pêcheurs, CPIE Rhône - Pays d'Arles, Ecole du Sambuc).



Rôle de démonstration

La méthode participative employée pour la gestion des marais du Verdier reste à l'heure actuelle une démarche inédite. Les résultats du projet pourront faire l'objet d'un transfert et d'une communication tant au niveau local, que régional voire national.

Les grandes orientations du plan

Pour rappel, les orientations de gestion du site doivent être conformes au cahier des charges précisé par le propriétaire et détaillé en préambule :

- conserver la forte valeur écologique du site ;
- mettre le site au service des habitants du Sambuc ;
- concilier différents usages au sein du site ;
- donner la priorité aux projets collectifs plutôt qu'aux projets individuels.

Les objectifs du plan

Ils découlent de l'évaluation patrimoniale et de la prise en compte des facteurs influençant la gestion. Ils correspondent à un état souhaité des intérêts et des activités à développer, et à maintenir sur le site. Ils sont le fruit de la démarche participative développée dès l'acquisition du site. Le détail des objectifs opérationnels est résumé dans les fiches synthétiques (Tableau 1).



Tableau 1 : Objectifs consensuels pour la gestion du site

	Objectifs à long terme	N°	Objectifs opérationnels (détaillés dans les fiches)	Lieux
I.	Développer des activités ré- créatives		Equiper le site pour permettre un libre accès des visiteurs (habitants et touristes, à vélo, à pied ou à cheval)	Digues, Cabanon
			Créer des évènements pour valoriser les marais du Verdier	Observatoire Ensemble du site
		I. 3	Assurer l'entretien des infrastructures et la gestion quotidienne du site	Ensemble du site
II.	Développer des activités pé- da gogiques	II. 1	Développer un programme de pédagogie à l'environnement avec les enfants de l'école du Sambuc	Digues, Bassin est, Cabanon, Observatoire
		II. 2	Favoriser la participation des villageois aux opérations de gestion, de suivi et d'animation	Ensemble du site
III.	à l'exploitation des ressour- ces naturelles compatibles avec les enjeux de conserva- tion de la faune, de la flore et		Développer un marais permanent favorable à une activité de pêche à la ligne qui soit compatible avec l'accueil des oiseaux d'eau (passereaux, hérons, canards)	Bassin nord
			Développer un marais temporaire favorable aux oiseaux, exploité par le pâturage et chassé.	Bassin ouest
			Maintenir des milieux ouverts, par un pâturage "vitrine", favorable à l'accueil d'une avifaune associée.	Bassin sud
			Restaurer une pelouse caractéristique des prés salés et des conserver les gazons amphibies à Crypsis.	Clos des saladel- les & étang Est

Activités récréatives

- un accès libre au site : la fréquentation du site par les villageois et les autres visiteurs est souhaitée libre. Les personnes peuvent æcéder au site à pied, à bicyclette ou à cheval. A cet effet plusieurs entrées ont été aménagées (chicane, passerelle). Les visiteurs sont tenus de respecter un certain nombre de consignes de sécurité et de contraintes spécifiées à chaque entrée. Selon les époques et les besoins de tranquillité (période de nidification par exemple) l'accès à certains secteurs du site pourra être réglementé.



Des produits d'appel pour les visiteurs pourront être développés à moyen terme. Le Cabanon sert déjà de lieu d'information et peut potentiellement être utilisé comme lieu d'accueil.

- des activités de création et d'exposition : l'association cherche à développer sur le site l'expression artistique en lien avec la nature (Land Art / photographie). Occasionnellement des expositions pourront avoir lieu sur le site.

Activités pédagogiques

En priorité des activités pédagogiques pour les enfants de l'école du Sambuc sont souhaitées. Elles s'inscriront dans le cycle éducatif des enfants (3 classes/3 niveaux) et devront être co-animées par des personnes ressources de l'association. Des activités de découverte pour les villageois et le grand public en général ont également été suggérées. Elles peuvent être développées à l'issue de l'aménagement d'un sentier d'interprétation (par exemple sur le thème du Taureau Camargue), de visites guidées, ou de chantiers.

Activités liées à l'exploitation des ressources naturelles

Trois activités principales ont été évoquées: la pêche, la chasse et le pâturage.

Le pâturage : en répondant positivement aux personnes du hameau qui cherchent un pâturage pour leurs chevaux il s'agit également de répondre à un objectif de contrôle de la végétation. Si quelques chevaux peuvent assurer ce besoin en hiver, la présence d'un troupeau de bovins en été va rapidement se faire ressentir selon les objectifs de gestion des grandes émergentes comme le roseau et le typha. Le pacage des bêtes dans des clos réalisés dans les bassins sera un pré-requis pour assurer la sécurité des visiteurs et une gestion optimale de la végétation. Des conventions d'herbage seront proposées aux propriétaires des bêtes.



La chasse

Par une réglementation adaptée aux autres activités du site la chasse est réalisable en automne et en hiver sur un périmètre défini avec des munitions en acier. Une surveillance et un contrôle régulier de cette activité permettront également son évaluation et son réajustement éventuel. L'application d'un cahier des charges (utilisation de munitions non toxique par ex.) contribuera à la promotion d'une chasse respectueuse de l'environnement intégrée dans un site multi-usages.

La pêche

La pêche est envisagée sur le bassin nord dans la mesure où ce bassin peut être maintenu en eau de façon permanente. La forte évaporation et le déficit de pluie en été, la gestion du peuplement de poissons, la profondeur réduite du plan d'eau et la tendance à l'envahissement par les roseaux et les typhas constituent des contraintes importantes à prendre en compte. D'autre part, la permanence de l'eau sera favorable au développement d'une importante végétation aquatique recherchée par l'avifaune paludicole. Dans le cas de l'accueil de certaines espèces menacées l'activité de pêche devra être adaptée (nidification de certaines espèces d'oiseaux).

La conservation et protection de la nature

Le site présente un fort potentiel pour l'avifaune et en particulier pour les espèces liées aux zones humides. Dans ce cadre il est envisagé d'optimiser leur accueil notamment par une gestion de l'eau et la tranquillité.

Par ailleurs il est souhaité de respecter, dans la mesure du possible, le fonctionnement naturel des milieux en limitant au mieux les interventions humaines lourdes. Ceci s'applique en particulier à la gestion de l'eau et de la végétation. Pour ce faire les scientifiques et



gestionnaires de la Station biologique de la Tour du Valat pourront être amenés à faire part de leur expertise et à contribuer à la mise en œuvre des objectifs. D'autres partenaires pourront, selon leurs compétences et leur implication, contribuer à la bonne réalisation des objectifs. L'ensemble de ces aspects est rappelé dans une charte de bonne conduite rédigée par l'association.

Les objectifs opérationnels définis et validés au cours du processus de participation

La présentation et la confrontation des différentes activités au cours du processus de concertation a permis leur répartition spatiale et temporelle. Les résultats peuvent être synthétisés dans la figure 12.

Un certain nombre de projets transversaux à l'ensemble des bassins a été évoqué. Ces projets qui font l'objet d'un consensus doivent faire l'objet de recherches de partenaires et de fonds extérieurs en raison de leur budget élevé. Il s'agit par exemple de l'installation d'une pompe fonctionnant avec une énergie renouvelable pour l'alimentation en eau d'un bassin, de l'enterrement de la ligne électrique et du remplacement du transformateur électrique, de l'amélioration de la qualité de l'eau pompée et rejetée dans l'espace naturel, de l'aménagement de la décharge, ...



Figure 11 : Répartition spatiale des activités proposées



Fiches synthétiques des opérations à développer pour atteindre les objectifs.

Objectif I. 1 Equiper le site pour permettre un libre accès des vi-

Résultats attendus

Un site libre d'accès et sécurisé pour les visiteurs à pied, à vélo et à cheval.

Facteurs qui peuvent avoir une influence sur la mise en oeuvre de l'objectif

- entretien des pistes et des ouv rages (portes, passerelles)
- fréquentation / dérangement
- signalétique et information des visiteurs
- absence de support de communication
- présence de chevaux en libre parcours
- circulation en vue sur les digues
- absence de points d'eau et de commodités
- propreté du site

Opérations à mettre en oeuvre pour permettre un libre accès des visiteurs

- mettre en place une signalétique adaptée (à partir du village)
- informer les visiteurs sur les contraintes et les règles à respecter
- développer des outils de communication et d'interprétation
- sécuriser les infrastructures (normes, certification)
- mettre en place des aménagements complémentaires (observatoire, plate-forme, platelage, ...)





Objectif I. 2 Créer des évènements pour valoriser les marais du Verdier

Résultats attendus: Une valorisation du site par des activités créatives

Facteurs qui peuvent avoir une influence sur la mise en oeuvre de l'objectif

- mobilisation d'artistes et artisans locaux
- taille, naturalité et diversité du site
- proximité du Sambuc
- espace libre d'accès

Opérations à mettre en oeuvre pour créer des évènements permettant de mettre en valeur les marais du Verdier

- informer et mobiliser des artistes et artisans locaux
- proposer le site comme support à des expositions et des manifestations locales
- animer des ateliers de création sur site (Land Art, photo)
- développer l'opération "Repas des Marais"
- assurer une journée "portes ouvertes" par an

Objectif I. 3

Assurer l'entretien des infrastructures et la gestion quotidienne du site

Résultats attendus

Des ouvrages fonctionnels, des villageois qui assurent les opération de gestion et d'entretien du site

Facteurs qui peuvent avoir une influence sur la mise en oeuvre de l'objectif

- développement de la végétation
- fréquentations du site (déchets)
- dégradation des ouvrages hydrauliques
- espace libre d'accès
- dégradation des pistes (pluies)
- risque de vandalisme et de vol
- mobilisation et motivation des villageois
- acquisition de matériel
- proximité du hameau

Opérations à mettre en oeuvre pour assurer l'entretien des infrastructures et la gestion quotidienne du site

- informer et mobiliser les membres de l'association
- assurer la fourniture du matériel



- établir un calendrier semestriel des activités
- réaliser un suivi des activités et une restitution (rapport annuel, réunion)
- se référer à la "charte des marais" et aux opérations programmées dans le plan de gestion
- communiquer sur le projet (panneau, affichage, lettre du Verdier)
- ramasser continuellement les ordures
- passer régulièrement (3 fois/an) le gyrobrayeur sur les pistes
- ne pas circuler sur les pistes après les pluies
- refermer les trous dans les pistes
- planter, tailler et entretenir les arbres sur les bords des pistes pour en faire des écrans de végétation
- arracher systématiquement les plantes envahissantes (Herbe de la pampa, Amorpha) qui colonisent les talus et bordures de canaux et pistes
- entretenir (manipuler et graisser) régulièrement les ouvrages hydrauliques (martelières, plaques)

Objectif II. 1

Développer un programme de pédagogie à l'environnement avec les enfants de l'école du Sambuc

Résultats attendus

Une appropriation du site par les enfants par des activités d'éducation à l'environnement

Facteurs qui peuvent avoir une influence sur la mise en oeuvre de l'objectif

- démarches et programmes existants sur d'autres sites
- motivation des professeurs
- contenu des programmes scolaires
- étang Est affecté à la mise en œuvre des activités pédagogiques

Opérations à mettre en oeuvre pour développer un programme de pédagogie à l'environnement avec les enfants de l'école du Sambuc

- travailler avec les enseignants de l'école du Sambuc à l'élaboration d'un programme pédagogique pour les trois classes
- porter des projets pédagogiques avec d'autres structures (CPIE, PNRC)
- assurer par niveau et par année, une sortie, une animation en salle et un atelier thématique sur site



Objectif II. 2

Favoriser la participation des villageois aux opérations de gestion, de suivi et d'animation

Résultat attendu Une appropriation du site par les villageois

Facteurs qui peuvent avoir une influence sur la mise en oeuvre de l'objectif

- développement de l'association
- intérêt et volonté des villageois

Opérations à mettre en oeuvre pour favoriser la participation des villageois aux opérations de gestion, de suivi et d'animation

- faire appel à des « référents association » pour animer des visites
- faire un calendrier des sorties (en intégrant des manifestations locales et nationales)
- élaborer des supports de communication adaptés aux thèmes exploités lors des sorties
- communiquer sur les suivis à réaliser et associer les bénévoles
- restituer les opérations de gestion et de suivis (rapports, présentations, photos)



Objectifs III. 1

Développer un marais permanent favorable à une activité de pêche à la ligne qui soit compatible avec l'accueil des oiseaux d'eau (passereaux, hérons, canards)

Résultats attendus

Un étang avec des niveaux d'eau >50 cm, avec des poissons, sans trop de végétation pour permettre la pêche à la ligne, avec un dérangement minimum pour être utilisé par les oiseaux d'eau

Facteurs qui peuvent avoir une influence sur la mise en oeuvre des objectifs

- qualité de l'eau
- hauteur d'eau dans le bassin
- présence d'espèces d'oiseaux remarquables
- état et maîtrise des ouvrages hydrauliques
- recrutement de la faune piscicole
- présence de jussie à l'extrémité ouest du bassin
- développement de la végétation aquatique émergée
- développement du ragondin (contrôle des typhas et des roseaux)

Opérations à mettre en oeuvre pour obtenir un marais permanent favorable à une activité de pêche à la ligne compatible avec l'accueil des oiseaux d'eau

Gestion de l'eau et de la végétation

- suivre les niveaux d'eau (hebdomadaire)
- maintenir les niveaux souhaités par pompage (cf graphique cicontre)

Gestion de la végétation

- surveillance et arrachage systématique de la jussie présente dans le bassin
- tester une ouverture des clairs par faucardage manuel
- envisager le faucardage mécanique en profondeur
- poursuivre le suivi annuel de la végétation
- pérenniser la coupe du roseau sur une surface limitée du plan d'eau (3 ha en 2005)
- renouveler le suivi de la roselière (protocole réseau du roseau) Peuplement piscicole
- suivre le recrutement des poissons par la pompe
- suivre le développement du peuplement piscicole
- envisager l'aménagement de fosses par creusement lors de la



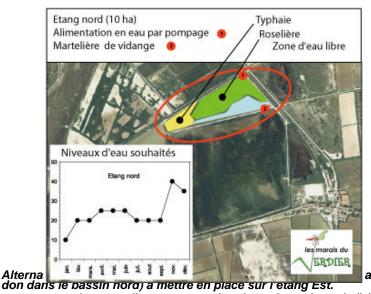
consolidation de la digue Sud

- suivre l'évolution des habitats (surfaces d'eau libre, surface de roseaux, surfaces de typha)

Gestion de la fréquentation

- assurer la tranquillité du site (limiter le passage à pied sur la digue sud en période estivale en laissant la végétation se développer Suivi des oiseaux

- en plus des comptes hebdomadaires suivre la reproduction des différentes espèces (Points d'écoutes, protocole canards, ...) Remarques
- réaliser le chiffrage de l'ensemble des interventions pour le bas-
- envisager une alternative pour l'objectif "pêche" sur l'étang Est moins onéreuse:



- mettre en place une digue est-ouest dans la partie nord pour individualiser un étang

- assurer l'alimentation par pompe italienne dans un premier temps
- alimentation par une pompe éolienne dans un second temps
- aménager les bordures pour permettre une pêche à la ligne
- monter un projet pédagogique autour de la pêche à la ligne



Objectif III. 2

Développer un marais temporaire favorable aux oiseaux, exploité par le pâturage et chassé.

Résultats attendus

Un marais temporaire avec un assec estival, maintenu ouvert par le pâturage, qui soit fréquenté par des anatidés en hiver, qui puisse être chassé, et qui soit favorable à l'accueil des oiseaux en dehors de la période de chasse.

Facteurs qui peuvent avoir une influence sur la mise en oeuvre des objectifs

- gestion des niveaux d'eau dans le bassin
- maîtrise hydraulique : état des ouvrages hydrauliques (matelières, porteau)
- successions végétales : Roseau Typhas Tamaris
- dérangement (à l'intérieur du bassin et sur les digues)
- demande d'éleveurs locaux pour le pâturage
- conditions climatiques : précipitation / évaporation

Opérations à mettre en oeuvre pour permettre le développement d'un marais temporaire favorable aux oiseaux, exploité par le pâturage et chassé.

Gestion de l'eau

- vérifier l'état de marche des matelières et les entretenir
- entretenir le porteau principal pour éviter les communications avec le bassin nord
- assurer un assec en été (juin à août) arrêter les pompages aux 15/06 ; remettre en eau la "Petite baisse" à partir du 15/08
- suivre les niveaux (hebdomadaire) et la conductivité (mensuel).

Gestion de la végétation

- contrôler localement les ligneux (Tamaris en particulier) par des arrachages manuels et/ou des coupes mécanisées.
- contrôler les grandes émergentes (scirpes, roseaux) par la mise en place d'un pâturage de vaches Camargue (avril à septembre) / installation préalable des clôtures + embarcadère)
- suivre l'évolution de la végétation

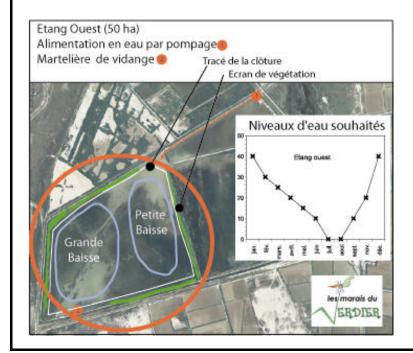
Avifaune du site

- dénombrer les oiseaux présents sur les bassins (hebdomadaire)
- suivre les oiseaux nicheurs / chanteurs (2x durant la saison de reproduction)



Activités cynégétiques durables

- définir un règlement en concertation avec les chasseurs (dates, nb de jours, pression)
- assurer une surveillance conjointe avec les chasseurs
- évaluer l'activité par un suivi adapté (carnets tableaux de chasse, surveillance)
- restituer les résultats et communiquer





Objectif III. 3

Maintenir des milieux ouverts par un pâturage "vitrine", favorable à l'accueil d'une avifaune associée.

Résultats attendus

Un herbage clôturé pouvant accueillir un troupeau de bovins, une mosaïque de milieux (marais temporaire, boisement, prés salés, roselière) installé et fréquenté par une avifaune diversifiée.

Facteurs qui peuvent avoir une influence sur la mise en oeuvre de l'objectif

- évolution de la végétation et développement des ligneux comme le Tamaris
- herbage non installé en 2005
- absence d'ouvrages pastoraux
- alimentation en eau par pompage électrique uniquement (transit de l'eau par le bassin nord)
- forte demande des éleveurs locaux en terme de pacage
- taille importante du bassin
- absence de sentier d'interprétation sur l'élevage bovin en Camargue
- fréquentation et dérangement.

Opérations à mettre en oeuvre pour maintenir un milieu ouvert par un pâturage "vitrine", favorable à l'accueil d'une avifaune associée.

Gestion de la végétation et du pâturage

- aménager les clôtures et autres infrastructures nécessaires à l'accueil d'un troupeau (embarcadère, bouvaou, clos de triage)
- convenir de convention d'herbage avec des éleveurs
- suivre l'évolution de la végétation
- -contrôle des ligneux : tester et engager des moyens de régulation si nécessaire
- définir une charge de pâturage
- suivre la composition de la flore et en particulier les espèces remarquables (ex. *Crypsis*)
- adapter la gestion de l'eau : alimentation printanière (mars à mai)
- adapter la pression de pâturage (pâturage estival)

Gestion de l'avifaune

- suivre la nidification des oiseaux



Développement du pâturage vitrine - réaliser un sentier d'interprétation sur le Taureau Camargue Etang sud (43,8 ha) Alimentation en eau par gravité via l'étang nord Martelière de vidange Roselière Niveaux d'eau souhaités Boisement Zone d'eau libre

(peuplier, saule)

Tracé de la clôture



Objectif III. 4

Restaurer une pelouse caractéristique des prés saés et conserver les gazons amphibies à Crypsis.

Résultats attendus

Restaurer une pelouse caractéristique de Camarque d'une grande diversité végétale dans le Clos à Saladelles et conserver les gazons à Crypsis de l'étang est.

acteurs qui peuvent avoir une influence sur la mise en oeuvre de l'objectifs Prés salés - Clos à Saladelles -

- habitat relique, intérêt botanique élevé
- terrain de jeu des enfants du village
- fortement pâturé jusqu'en 2003
- dépôts sauvage d'ordures
- espace clôturé

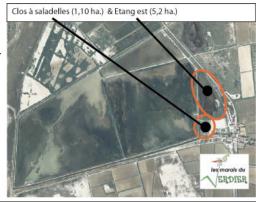
- Gazons amphibies Etang est
- espace faiblement pâturé en hiver - développement de la roselière
- espace à vocation pédagogique
- assec estival

Opérations à mettre en oeuvre pour restaurer une pelouse caactéristique des prés salés.

- assurer un repos pastoral en évitant d'y mettre des bêtes à pâtu-
- compléter l'inventaire botanique du clos
- nettoyer régulièrement le secteur
- permettre une utilisation temporaire du site pour le pacage des chevaux (en cas de maladie) pour assurer une pression de pâturage limitée
- entretenir les ouvrages (portails, clôtures)

Opérations à mettre en oeuvre pour conserver les gazons amphibies à Crypsis

- pérenniser les assecs estivales
- -adapter la pression de pâturage pour contrôler la fermeture du milieux
- suivre l'évolution des gazons et cartographier les stations de Crypsis.





Le présent document a été réalisé grâce à la participation active de nombreuses personnes. Qu'elles soient ici toutes remerciées.

Stéphanie Aulong (Tour du Valat), Georges Barre (Association), Nicolas Beck (Tour du Valat), Yves Bénet (Association), Michel Cascan (Association), Bernard Clarion (Association), Damien Cohez (Ornithologie & Gestion), Laurent Desnouhes (Tour du valat, Botanique), Coralie Hermeloup (Association), Jean Jalbert (Tour du Valat, Association), Alan Johnson (Ornithologie), Lydie Malkas (Association), Michel Masino (Association) Jean Yves Mondain-Monval (Association), Raphaël Mathevet (CNRS), Alain Daumas (Ancien garde), André Mauchamp (Tour du Valat, Suivi végétation), François Mesléard (Tour du Valat, Suivi scientifique), Anthony Olivier (Ornithologie, Reptile et Amphibien, Tour du Valat), Pascale Parisot (Association), Marc Pichaud (Tour du Valat), Yves Kayser (Ornithologie), Jean Roché (Association), Jean-Paul Taris (Association) Marc Thibault (Tour du Valat), John Walmsley, (Association et ornithologie), Loïc Willm (Tour du Valat), Nicole Yavercovski (Association, Botanique et Ornithologie), Hubert Kowalski (Ornithologie).

Les photos ont été réalisées par Marc Thibault, Damien Cohez et Nicolas Beck



Annexe I. Liste des oiseaux observés sur le site

Nom français	Non latin	Familles	Nom vernaculaire
Grèbe castagneux	Tachybapterus ruficollis	Podicepididae	
Grèbe huppé	Podiceps cristatus	Podicepididae	
Grèbe à cou noir	Podiceps nigricollis	Podicepididae	
Fou de Bassan	Morus bassanus	Sulidae	
Grand cormorant	Phalacrocorax carbo	Phalacrocoracidae	Scorpi
Butor étoilé	Botaurus stellaris	Ardeidae	
Blongios nain	Ixobrychus minutus	Ardeidae	
Héron bihoreau	Nycticorax nycticorax	Ardeidae	Moi
Crabier chevelu	Ardeola ralloides	Ardeidae	
Héron gardeboeuf	Bubulcus ibis	Ardeidae	Pic-bœuf
Aigrette garzette	Egretta garzetta	Ardeidae	
Grande aigrette	Egretta alba	Ardeidae	
Héron cendré	Ardea cinerea	Ardeidae	
Heron pourpré	Ardea purpurea	Ardeidae	
Cigogne noire	Ciconia nigra	Ciconiidae	
Cigogne blanche	Ciconia ciconia	Ciconiidae	
Spatule blanche	Platalea leucorodia	Threskiornithidae	
Flamant rose	Phoenicopterus ruber	Phoenicopteridae	Bécant, Bécaru
Cygne tuberculé	Cygnus olor	Anatidae	
Oie cendré	Anser anser	Anatidae	
Bernache de Canada	Branta canadensis	Anatidae	
Tadorne de Belon	Tadorna tadorna	Anatidae	
Canard chipeau	Anas strepera	Anatidae	Méjean gris
Sarcelle d'hiver	Anas crecca	Anatidae	
Canard colvert	Anas platyrhynchos	Anatidae	
Canard pilet	Anas acuta	Anatidae	Queue-longue
Sarcelle d'été	Anas querquedula	Anatidae	Canet
Canard souchet	Anas clypeata	Anatidae	Cuivera
Nette rousse	Netta rufina	Anatidae	Brante
Fuligule milouin	Aythya ferina	Anatidae	Boui
Fuligule morillon	Aythya fuligula	Anatidae	Negron
Bondrée apivore	Pernis apivorus	Accipitridae	
Milan noir	Milvus migrans	Accipitridae	
Milan royal	Milvus milvus	Accipitridae	
Pygargue à queue blan-	Haliaetus albicilla	Accipitridae	
Percnoptère d'Égypte	Neophron percnopterus	Accipitridae	
Circaète Jean-Le Blanc	Circaetus gallicus	Accipitridae	
Busard des roseaux	Circus aeruginosus	Accipitridae	
Busard Saint Martin	Circus cyaneus	Accipitridae	
Busard cendré	Circus pygargus	Accipitridae	
Epervier d'Europe	Accipiter nisus	Accipitridae	



Nom français	Non latin	Familles	Nom vernaculaire
Buse variable	Buteo buteo	Accipitridae	
Aigle criard	Aquila clanga	Accipitridae	
Balbuzard pêcheur	Pandion haliaetus	Pandionidae	Aigle pêcheur
Aigle botté	Hieraaetus pennatus	Accipitridae	
Aigle de Bonelli	Hieraaetus fasciatus	Accipitridae	
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	Falconidae	
Faucon kobez	Falco vespertinus	Falconidae	
Faucon émerillon	Falco columbarius	Falconidae	
Faucon hobereau	Falco subbuteo	Falconidae	
Faucon d'Eléonore	Falco eleonorae	Falconidae	
Faucon pelerin	Falco peregrinus	Falconidae	
Caille des blés	Coturnix coturnix	Phasianidae	
Faisan de colchide	Phasianus colchicus	Phasianidae	
Râle d'eau	Rallus aquaticus	Rallidae	Rasclet
Poule d'eau	Gallinula chloropus	Rallidae	
Foulque macroule	Fulica atra	Rallidae	Macreuse
Grue cendrée	Grus grus	Gruidae	
Huitrier pie	Haematopus ostralegus	Haematopodidae	Pie de mer
Echasse blanche	Himantopus himantopus	Recurvirostridae	
Avocette	Recurvirostra avosetta	Recurvirostridae	Bec d'Alène
Oedicnème criad	Burhinus oedicnemus	Burhinidae	
Glareole à collier	Glareola pratincola	Glareolidae	
Petit gravelot	Charadrius dubius	Charadriidae	Couriols
Grand gravelot	Charadrius hiaticula	Charadriidae	Couriols
Gravelot à collier interrompu	Charadrius alexandrinus	Charadriidae	Couriols
Pluvier guignard	Charadrius morinellus	Charadriidae	
Pluvier doré	Pluvialis apricaria	Charadriidae	
Pluvier argenté	Pluvialis squatarola	Charadriidae	
Vanneau huppé	Vanellus vanellus	Charadriidae	
Bécasseau minute	Calidris minuta	Scolopacidae	Espagnolets
Bécasseau de Temminck	Calidris temminckii	Scolopacidae	Espagnolets
Bécasseau cocorli	Calidris ferruginea	Scolopacidae	Espagnolets
Bécasseau variable	Calidris alpina	Scolopacidae	Espagnolets
Bécasseau rousset	Tryngites subruficollis	Scolopacidae	Espagnolets
Combattant varié	Philomachus pugnax	Scolopacidae	Muet
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	Scolopacidae	
Barge à queue noire	Limosa limosa	Scolopacidae	Charlotine
Courlis corlieu	Numenius phaeopus	Scolopacidae	
Courlis cendré	Numenius arquata	Scolopacidae	Charlot
Chevalier arlequin	Tringa erythropus	Scolopacidae	Pivelottes
Chevalier gambette	Tringa totanus	Scolopacidae	Pivelottes
Chevalier stagnatile	Tringa stagnatilis	Scolopacidae	Pivelottes



Nom français	Non latin	Familles	Nom vernaculaire
Chevalier aboyeur	Tringa nebularia	Scolopacidae	Pivelottes
	Ť	1	Pivelottes
Chevalier culblanc	Tringa ochropus	Scolopacidae	Pivelottes
Chevalier sylvain	Tringa glareola	Scolopacidae	i
Chevalier guignette	Actitis hypoleucos	Scolopacidae	Pivelottes
Mouette mélanocéphale	Larus melanocephalus Larus minutus	Laridae Laridae	
Mouette pygmée			
Mouette rieuse	Larus ridibundus	Laridae	
Goéland cendré	Larus canus	Laridae	
Goéland brun	Larus fuscus	Laridae	0.11
Goéland leucophée	Larus cachinnans	Laridae	Gabian
Sterne hansel	Sterna nilotica	Sternidae	Hirondelles de mer
Sterne caspienne	Sterna caspia	Sternidae	Hirondelles de mer
Sterne pierregarin	Sterna hirundo	Sternidae	Hirondelles de mer
Sterne naine	Sterna albifrons	Sternidae	Hirondelles de mer
Guifette noire	Chlidonias niger	Sternidae	Fumée
Guifette leucoptère	Chlidonias leucopterus	Sternidae	Fumée
Guifette moustac	Chlidonias hybridus	Sternidae	Fumée
Pigeon ramier	Columba palumbus	Columbidae	
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto	Columbidae	
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	Columbidae	
Coucou geai	Clamator glandarius	Cuculidae	
Coucou gris	Cuculus canorus	Cuculidae	
Effraye des clochers	Tyto alba	Tytonidae	
Hibou des marais	Asio flammeus	Strigidae	
Martinet noir	Apus apus	Apopidae	
Martinet pâle	Apus pallidus	Apopidae	
Martinet à ventre blanc	Apus melba	Apopidae	
Martin pêcheur	Alcedo atthis	Alcedinidae	
Guêpier d'Europe	Merops apiaster	Meropidae	Chasseur d'afrique
Rollier d'Europe	Coracias garrulus	Coracidae	
Huppe fasciée	Upupa epops	Upupidae	Poupe
Torcol fourmilier	Jynx torquilla	Picidae	
Pic vert	Picus viridis	Picidae	
Cochevis huppé	Galerida cristata	Alaudidae	
Alouette des champs	Alauda arvensis	Alaudidae	Charlico
Hirondelle de rivage	Riparia riparia	Hirundinidae	
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	Hirundinidae	
Hirondelle de fenêtre	Delichon urbica	Hirundinidae	
Pipit rousseline	Anthus campestris	Motacillidae	
Pipit farlouse	Anthus pratensis	Motacillidae	Trotte menu
Pipit spioncelle	Anthus spinoletta	Motacillidae	
Bergeronette printaniére	Motacilla flava	Motacillidae	



	I	I	I
Nom français	Non latin	Familles	Nom vernaculaire
Bergeronette des ruisseaux	Motacilla cinerea	Motacillidae	
Bergeronette grise	Motacilla alba	Motacillidae	
Troglodyte	Troglodytes troglodytes	Troglodytidae	
Rougegorge	Erithacus rubecula	Motacillidae	
Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos	Turdidae	
Gorgebleue	Luscinia svecica	Turdidae	
Tarier des prés	Saxicola rubetra	Turdidae	
Tarier pâtre	Saxicola torquata	Turdidae	
Traquet motteux	Oenanthe oenanthe	Turdidae	
Merle noir	Turdus merula	Turdidae	Chiquier
Grive muscicienne	Turdus philomelos	Turdidae	Chiquier
Bouscarle de Cetti	Cettia cetti	Sylviidae	
Cisticole des joncs	Cisticola juncidis	Sylviidae	
Luscinole à moustaches	Acrocephalus melano-	Sylviidae	
Rousserolle effarvate	Acrocephalus scirpa-	Sylviidae	
Rousserolle turdoïde	Acrocephalus arundina-	Sylviidae	
Hypolais polyglotte	Hypolais polyglotta	Sylviidae	
Fauvette sarde	Sylvia sarda	Sylviidae	
Fauvette pitchou	Sylvia undata	Sylviidae	
Fauvette mélanocéphale	Sylvia melanocephala	Sylviidae	
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	Sylviidae	
Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	Sylviidae	
Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca	Muscicapidae	Bec-figue
Panure à moustaches	Panurus biarmicus	Timaliidae	Perruchet
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus	Aegithalidae	
Mésange bleue	Parus caeruleus	Paridae	
Mésange charbonnière	Parus major	Paridae	
Rémiz penduline	Remiz pendulinus	Remizidae	
Pie bavarde	Pica pica	Corvidae	
Choucas des tours	Corvus monedula	Corvidae	Graille
Corneille noire	Corvus corone	Corvidae	Graille
Etourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	Sturnidae	Estourneou
Etourneau roselin	Sturnus roseus	Sturnidae	
Moineau domestique	Passer domesticus	Passeridae	
Moineau friquet	Passer montanus	Passeridae	
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	Fringillidae	
Verdier d'Europe	Carduelis chloris	Fringillidae	
Chardonneret	Carduelis carduelis	Fringillidae	
Tarin des aulnes	Carduelis spinus	Fringillidae	
Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	Fringillidae	
Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	Emberizidae	
Bruant proyer	Milaria calandra	Emberizidae	Fausse alouette



Annexe II. Inventaire préliminaire des plantes du site (2003/2005)

Nom francais *	Nom scientifique	Famille
Guimauve officinale	Althaea officinalis	Malvaceaea
Chiendent des champs	Agropyron campestre	Graminaceae
Plantain d'eau	Alisma plantago-aquatica	Alismaceae
Ail	Allium sp	Alliaceae
Amarante	Amaranthus sp (deflexus ou patulus)	Amaranthaceae
Faux-indigotier	Amorpha fruticosa	Leguminosae
Mouron rouge	Anagallis arvensis	Primulaceae
Vigne vierge	Ampelopsis quinquefolia	Vitaceae
Aster écailleux	Aster squamatus	Compositae
Aster de Tripoli	Aster tripolium	Compositae
Arroche hastée	Atriplex hastata var. salina	Chenopodiaceae
Arroche laciniée	Atriplex laciniata	Chenopopdiaceae
Avoine barbue	Avena barbata	Gramineae
Sénecon en arbre	Baccharis halimifolia	Compositae
Ballote fétide	Ballota foetida	Lamiaceae
Betterave sauvage	Beta vulgaris subsp. maritima	Chenopodiaceae
Scirpe maritime	Bolboschoenus maritimus	Cyperaceae
Brome de Madrid	Bromus madritensis	Gramineae
Brome mou	Bromus mollis	Gramineae
Liseron des haies	Calystega sepium	Convolvulaceae
Chardon à fleurs ténues	Carduus tenuiflorus	Compositae
Laîche divisée	Carex divisa	Cyperaceae
Chausse-Trappe	Centaurea calcitrappa	Compositae
	Chara cf contraria	Characeae
Chénopode blanc	Chenopodium album	Chenopodiaceae
Chénopode faux-chénopode	Chenopodium chenopodioides	Chenopodiaceae
Cirse des champs	Cirsium arvensis	Compositae
Cirse lancéolé	Cirsium vulgare	Compositae
Liseron des champs	Convolvulus arvensis	Convolvulaceae
Vergerette de Sumatra	Conyza sumatrensis	Compositae
Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	Cornaceae
Herbe de la Pampa	Cortaderia solleana	Graminaceae
Crypsis en aiguillon	Crypsis aculeata	Gramineae
Crypsis faux-choin	Crypsis schoenoides	Gramineae
Chiendent commun	Cynodon dactylon	Gramineae
Cynoglosse de Crête	Cynoglossum creticum	Boraginaceae
Souchet brun-verdâtre	Cyperus fuscus	Cyperaceae
Souchet robuste	Cyperus vegetus	Cyperaceae
Dactyle	Dactylis hispanica	Graminaceae
Fausse roquette	Diplotaxis erucoïdes	Cruciferae
Inule visqueuse	Dittrichia viscosa	Compositae
Concombre d'âne	Ecbalium elaterum	Cucurbitaceae
Panisse	Echinochloa crus-qalli s.l.	Gramineae
Eclipte prostrée	Eclipta prostata	Compositae
Scirpe des marais	Eleocharis palustris	Cyperaceae
Chiendent du littoral	Elytrigia atherica	Graminaceae
Epilobe hirsute	Epilobium hirsutum	Onagraceae
Bec-de-Grue	Erodium cicutarium	Geraniacae
Fétuque faux-roseau	Festuca arundinacea	Gramineae



un scientifique us carica eniculum vulgare ankenia pulverulenta exinus angustiflolia ranium dissectum ranium molle ranium rotundifolium roceria sp limione portulacoides liotropium europaeum Iminthia echioides radeum maritimum rdeum murinum tchinsia procumbens ala crithmoides ncus acutus ncus subulatus	Famille Moraceae Umbelliferae Frankeniaceae Oleaceae Geraniacae Geraniacae Geraniacae Gramineae Chenopodiaceae Borraginaceae compositae Gramineae Cruciferae Compositae
eniculum vulgare ankenia pulverulenta axinus angustiflolia vanium dissectum varanium molle vanium rotundifolium vareria sp limione portulacoides liotropium europaeum diminthia echioides radeum maritimum radeum murinum tchinsia procumbens la crithmoides	Umbelliferae Frankeniaceae Oleaceae Geraniacae Geraniacae Geraniacae Gramineae Chenopodiaceae Borraginaceae compositae Gramineae Cramineae Cramineae Cramineae Cruciferae
ankenia pulverulenta exinus angustiflolia rranium dissectum rranium molle rranium rotundifolium veeria sp limione portulacoides liotropium europaeum Ilminthia echioides rrdeum maritimum rdeum murinum tchinsia procumbens la crithmoides	Frankeniaceae Oleaceae Geraniacae Geraniacae Geraniacae Gramineae Chenopodiaceae Borraginaceae compositae Graminaceae Gramineae Cruciferae
exinus angustiflolia ranium dissectum ranium molle ranium rotundifolium roceria sp limione portulacoides liotropium europaeum Iminthia echioides rdeum maritimum rdeum murinum tchinsia procumbens la crithmoides	Oleaceae Geraniacae Geraniacae Geraniacae Gramineae Chenopodiaceae Borraginaceae compositae Graminaceae Gramineae Cruciferae
ranium dissectum rranium molle rranium rotundifolium roceria sp limione portulacoides liotropium europaeum Iminthia echioides rdeum maritimum rdeum murinum tchinsia procumbens lia crithmoides ncus acutus	Geraniacae Geraniacae Geraniacae Gramineae Chenopodiaceae Borraginaceae compositae Graminaceae Gramineae Cruciferae
ranium molle ranium rotundifolium roceria sp limione portulacoides liiotropium europaeum Iminthia echioides rdeum maritimum rdeum murinum tchinsia procumbens lia crithmoides ncus acutus	Geraniacae Geraniacae Gramineae Chenopodiaceae Borraginaceae compositae Graminaceae Gramineae Cruciferae
ranium rotundifolium voeria sp limione portulacoides liiotropium europaeum Iminthia echioides rdeum maritimum rdeum murinum tchinsia procumbens lia crithmoides nous acutus	Geraniacae Gramineae Chenopodiaceae Borraginaceae compositae Graminaceae Gramineae Cruciferae
nceria sp Ilimione portulacoides Iliotropium europaeum Ilminthia echioides rdeum maritimum rdeum murinum tchinsia procumbens Ila crithmoides	Gramineae Chenopodiaceae Borraginaceae compositae Graminaceae Gramineae Cruciferae
limione portulacoides liotropium europaeum Iminthia echioides rdeum maritimum rdeum murinum tchinsia procumbens la crithmoides ncus acutus	Chenopodiaceae Borraginaceae compositae Graminaceae Gramineae Cruciferae
liotropium europaeum Iminthia echioides rdeum maritimum rdeum murinum tchinsia procumbens ila crithmoides ncus acutus	Borraginaceae compositae Graminaceae Gramineae Cruciferae
Iminthia echioides rdeum maritimum rdeum murinum tchinsia procumbens ila crithmoides ncus acutus	compositae Graminaceae Gramineae Cruciferae
rdeum maritimum rdeum murinum tchinsia procumbens ila crithmoides ncus acutus	Graminaceae Gramineae Cruciferae
rdeum murinum tchinsia procumbens ıla crithmoides ncus acutus	Gramineae Cruciferae
tchinsia procumbens da crithmoides ncus acutus	Cruciferae
la crithmoides ncus acutus	
ncus acutus	Compositae
ncus subulatus	Juncaceae
	Juncaceae
eleria phleoïdes	Gramineae
ctuca saligna	Compositae
mium amplexicaulum	Lamiaceae
mna minor	Lemnaceae
oidium draba	Cruciferae
oturus filiformis	Gramineae
nonium densissimum	plumbaginaceae
nonium narbonense	Plumbaginaceae
dernia cf procumbens	Scrophulariaceae
ium perenne	Graminaceae
dwigia peploides	Onagraceae
chnis dioica	Caryophyllaceae
copus europaeus	Lamiaceae
ılva sylvestris	Malvaceaea
nrubium vulgare	Lamiaceae
edicago arabica	Leguminosae
edicago lupullina	Leguminosae
edicago praecox	Leguminosae
rcurialis annua	Euphorbiaceae
rus sp	Moraceae
riophyllum spicatum	Haloragaceae
jas minor	Hydrocharitaceae
rium oleander	Apocynaceae
ella hyalina	Characeae
	Gramineae
	Oleaceae
ragmites australis	Gramineae
	nna minor idium draba idium draba idium densissimum ionium narbonense dernia cf procumbens ium perenne dwigia peploides hnis dioica opus europaeus lva sylvestris rrubium vulgare dicago arabica dicago lupullina dicago praecox rcurialis annua rus sp riophyllum spicatum as minor ium oleander ella hyalina spalum distichum

^{*} le plus souvent traduits du latin, ces noms sont donnés à titre indicatif. Les noms ususels locaux sont à rechercher.
en gras : espèces protégées régionalement (PACA)



Nom français *	Nom scientifique	Famille
Plantain corne-de-cerf	Plantago coronopus	Plantaginaceae
Plantain lanceolé	Plantago lanceolata	Plantaginaceae
Pâturin annuel	Poa annua	Gramineae
Pâturin commun	Poa trivialis	Gramineae
Podosperme lacinié	Podospermum laciniatum	Compositae
Renouée amphibie	Polygonum amphibium	Polygonaceae
Renouée à feuilles de Patience	Polygonum lapathifolium	Polygonaceae
Renouée de Perse	Polygonum persicaria	Polygonaceae
Polypogon	Polypogon cf monspeliensis	Gramineae
Peuplier blanc	Populus alba	Salicaceae
Peuplier noir	Populus nigra	Salicaceae
Potamot flottant	Potamogeton fluitans	Potamogetonaceae
Potamot pectiné	Potamogeton pectinatus	Potamogetonaceae
Renoncule de Baudot	Ranunculus baudotii	Ranunculaceae
Renoncule sarde	Ranunculus sardous	Ranunculaceae
Renoncule scélérate	Ranunculus sceleratus	Ranunculaceae
Ronce à feuilles d'orme	Rubus ulmifolius	Rosaceae
Oseille crépue, Parelle	Rumex cf crispus	Polygonaceae
Salicorne d'Emeric	Salicornia cf emerici	Chenopodiaceae
Saule blanc	Salix alba	Salicaceae
Saule fragile	Salix fragilis	Salicaceae
Samole de Valérand	Samolus valerandi	Primulaceae
Scirpe lacustre	Schoenoplectus lacustris	Cyperaceae
Scirpe mucroné	Schoenoplectus mucronatus	Cyperaceae
Séneçon commun	Senecio vulgaris	Compositae
Chardon Marie	Sillybum Marianum	Compositae
Morelle douce-amère	Solanum dulçamara	Solanaceae
Morelle noire	Solanum nigrum	Solanaceae
Laiteron rude	Sonchus asper	Compositae
Laiteron des maraîchers	Sonchus oleraceus	Compositae
Spergulaire de Boccone	Spergularia bocconei	Caryophyllaceae
Spergulaire à graines marginées	Spergularia marginata	Caryophyllaceae
Spergulaire rouge	Spergularia rubra s.l.	Caryophyllaceae
Sphénope divariqué	Sphenopus divaricatus	Gramineae
Mouron des oiseaux	Stellaria media	Caryophyllaceae
Soude maritime	Suaeda maritima	Chenopodiaceae
Soude mantime Soude buissonnante	Suaeda vera	Chenopodiaceae
Tamaris de Gaule	Tamarix gallica	Tamaricaceae
Torilis noueux	Torilis nodosa	Umbelliferae
Trèfle maritime	Trifolium maritimum	Leguminosae
Trèfle noircissant	Trifolium nigrescens Trifolium repens	Leguminosae Leguminosae
Trèfle rampant	Trifolium repens	Ĭ
Massette à feuilles étroites	Typha angustifolia	Gramineae
Massette de Laxmann	Typha laxmanni Vicio gracilio	Gramineae
Vesse gracile	Vicia gracilis	Leguminosae
Vesse cultivée	Vicia sativa	Leguminosae
Zannichellie pédonculée	Zannichellia pedunculata	Zannichelliaceaea